

Châtelet, le 13/7/2015

**Rapport moral 2014**

Notre association s’est affermie en 2014, même si les chiffres des ventes du magasin ont stagné.

La coordinatrice étant toujours employée officiellement par MA TM, une demande de transfert de points a été introduite en juin 2012 auprès de l’administration compétente afin de régulariser sa situation, mais RLT n’a pu avoir l’autorisation d’embaucher Cristina de la Rocha qu’en février 2014.

Grâce au dynamisme de la coordinatrice, de nombreux contacts ont été pris avec les autres associations pour établir le plus de synergies possibles.

Des ateliers ont vu le jour, subsidiés par le Plan de Cohésion Sociale. Ils ont été appréciés positivement par les responsables du PCS.

Les contacts avec le CPAS ont été consolidés et une confiance mutuelle a pu s’installer.

Béatrice Adiyo Mukanga, embauchée comme article 60 pour travailler à RLT, leur a donné beaucoup de satisfactions.

Nous avons pu tenir notre engagement d’un versement de 300€ par mois à MATM en soutien à ses activités. RLT tient beaucoup à garder ce partenariat qui lui permet de garder une porte ouverte sur le monde, même si, actuellement, la concrétisation de cette ouverture reste faible. Notre association était bien représentée au colloque organisé par MATM en octobre.

L’association remercie les bénévoles qui, régulièrement, viennent travailler au magasin à des activités diverses (accueil des clients, triage, lessive, repassage, préparation de la brocante…). Sans leur dévouement, l’association ne pourrait d’ailleurs pas fonctionner.